

UNE TUILE POUR LE TOIT DES HALLES



Vue d'artiste de la future Canopée.

Un nouvel avenant attaqué?

« Nous avons pris un peu de retard avec le cabinet d'architectes, reconnaît Dominique Hucher, directeur du réaménagement des Halles. Nous avons été occupés par d'autres aspects des travaux mais les négociations avancent, et je suis sûr que le nouvel avenant passera en commission d'appel d'offres à la fin juin sans que cela affecte la rénovation. » Une situation incompréhensible pour Elisabeth Bourguinat, de l'association Accomplir. « En ne respectant pas cette décision de justice, les travaux devraient être stoppés dès vendredi », enrage-t-elle avant de préciser que son association attaquera en justice le nouvel avenant, estimant qu'il excédera de toute façon la fourchette de 15 à 20 % communément admise par la jurisprudence. J. C.

Nouvelle péripétie pour les travaux de rénovation du Forum des Halles (1er). Alors que le tribunal administratif avait donné à la Ville de Paris jusqu'à ce jeudi pour renégocier l'avenant au contrat conclu avec les architectes de la Canopée, le toit en verre géant de 14 m de haut qui dominera l'entrée du Forum, ce délai ne sera pas respecté. Le coeur du problème : les rémunérations des architectes de la Canopée. Le préfet de Paris et l'association Accomplir, qui lutte contre le projet, avaient attaqué l'avenant en justice. Le tribunal l'a annulé en janvier. Motif : depuis la signature d'un premier contrat à la fin 2007 les honoraires des deux architectes de l'ouvrage avaient flambé de 28 %, passant de 19,6 à 25,2 millions d'euros.